



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

(Annexe à la délibération du 17/12/2008)

L'Environnement Intercommunal

Au 1^{er} janvier 2008, 10 nouvelles structures intercommunales ont vu le jour, portant à 2 583 le nombre d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et à 53,3 millions la population concernée.

Catégorie de groupements	Nombre de groupements	Population regroupée	
	France	Commune	Personnes
Communauté Urbaine	14	360	6 200 000
Communauté d'Agglomération	171	3004	21 400 000
Communauté de Communes	2393	30 245	26 600 000
Syndicat d'Agglomération Nouvelle	5	29	300 000
TOTAL	2583	32 913	54 500 000
Dont à TPU	1224	16 337	42 400 000

Préambule

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a décidé, pour son budget principal, de baser son action publique sur une perspective financière 2004-2009.

Cette vision a permis notamment la mise en place des services périscolaire, animation jeunes. L'ouverture d'une OPAH, l'aide à l'investissement des structures périscolaires. La concrétisation du projet de construction de l'équipement nautique.

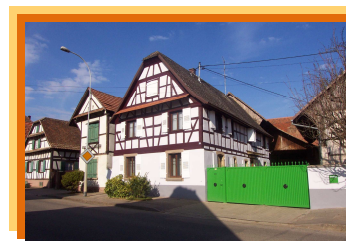
En 2008, les travaux d'interconnexion des réseaux entre Hindisheim et Krautergersheim ont été confiés aux entreprises Muller THA et Tassonne.

Entre février et juin 2008, les 28 lots du marché de travaux de construction de l'équipement nautique ont été attribués, le chantier a démarré le 4 juillet 2008 et son avancée est conforme aux prévisions.

Les orientations budgétaires 2009 sont axées sur la continuité des projets mis en place et intègre la mise en œuvre du Parc d'Activités Economiques Intercommunal, indispensable à la pérennisation des financements intercommunaux.

LE BUDGET PRINCIPAL

- **ENSEIGNEMENT**
- **VALORISATION DU PATRIMOINE**
- **OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**
- **PLAN LUMIERE**
- **COM'TAXI**
- **SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES**
- **ENFANCE, JEUNESSE**
 - Périscolaire et Accueils de Loisirs sans Hébergement
 - Participation à l'investissement
 - Animation Jeunesse
- **DEVELOPPEMENT DURABLE**
- **PLAN VELO INTERCOMMUNAL**
- **EQUIPEMENT NAUTIQUE**
- **PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES INTERCOMMUNAL**
- **RESSOURCES HUMAINES/SERVICES GENERAUX**
- **RECETTES FINANCIERES ATTENDUES POUR 2009**



I. Enseignement

Cette compétence est composée du remboursement des emprunts contractés par le Sivom du Secteur d'Obernai dans le cadre de sa vocation enseignement.

La dette comprend un prêt souscrit à la Caisse d'Epargne et un prêt souscrit auprès de Dexia ce dernier étant subventionné à hauteur de 75% par le Conseil Général. Le taux d'intérêt moyen en 2008 était de **4.95%** (soit une hausse de 19% par rapport à 2007).

Prêt	Capital	Intérêt (estimés)	Annuité	Restant dû au 31/12/08	Fin
CE – Gymnase Obernai	17 410,03	505,98	17 916,01	17 410,03	2009
Dexia – Collège Europe	67 441,24	10 414,48	78 516,44	167 558,90	2012
Totaux	84 851,27	10 920,46	96 432,45	184 968.93	

Dépenses 2009 96 500 €

(2008) 95 000 €

Recettes 2009 58 887 €

(2008) 56 819 €

II. Valorisation du patrimoine bâti non protégé

	2005	2006	2007	2008	Total
Bernardswiller	6	2	2	0	10
Innenheim	2	5	0	0	12
Krautergersheim	7	2	3	1	9
Meistratzheim	4	3	8	1	16
Niedernai	1	0	0	0	8
Obernai	11	10	15	1	45
TOTAL DOSSIERS	31	22	28	3	121
<i>Dossiers en cours</i>	0	0	2	16	18
<i>Dossiers refusés</i>	3	3	2	2	15

13 059,14 € de subventions ont été versés à ce jour. Cette somme inclus des dossiers de 2007 et 2008.

Les services du CAUE assurent le conseil architectural auprès des particuliers. 66 rendez-vous et visites après travaux ont été effectués en 2008.



Avant



Après

Dépenses 2009 24 000 €

(2008) 24 000 €

III. OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

L'OPAH du Pays de Sainte-Odile s'est achevée le 30 avril 2008. Après trois années de fonctionnement, le bilan de l'opération est le suivant : **45 logements remis sur le marché locatif en loyer maîtrisé** après travaux, **21 logements réhabilités étant vacants** avant travaux et **26 logements locatifs créés**, avec en moyenne un montant de travaux d'environ 71 500 € / logement locatif.

Le bilan économique engendré par l'OPAH est intéressant avec plus de **4,1 millions de travaux**, dont près d'un quart ont été réalisés par des entreprises du territoire.

61 dossiers ont été déposés (concernant 77 logements) représentant un montant total de **258 764 €** de subventions à verser par la CCPO (selon les estimations d'Urban Conseil).

Afin d'optimiser et de rationaliser l'intervention de la CCPO, un avenant a modifié les financements alloués (délibéré en CC le 03/11/07). A ce jour les sommes versées par la CCPO sont les suivantes :

• 2006	1 840,00 €
• 2007	63 332,00 €
• 2008	49 339,00 €

Le solde restant engagé est de 144 489 € (échelonnement 2009 et 2010).

Dépenses 2009 64 000 €

→ **OPAH du Pays de Sainte-Odile 2009-2010**

Dès le 1^{er} janvier 2006, le CG67 a pris la compétence « d'aide à la pierre » par délégation de l'ANAH. En 2008, l'instruction des dossiers a été confiée au CG67. Dans un double objectif d'harmonisation et de rationalisation du dispositif à l'ensemble du Bas-Rhin, le CG67 sur directive nationale de l'ANAH, propose la mise en œuvre de Programme d'Intérêt Général territorialisé à l'échelle des Maisons du Conseil Général.

Ce dispositif se substitue aux interventions prévues par les anciennes OPAH et précise les nouveaux objectifs qualitatifs d'intervention.

Le Bureau des Maires du 12/11/08 a décidé d'entrer dans ce dispositif dénommé : PIG rénov'habitat. La participation financière de la CCPO est plafonnée à hauteur de 80 000 €/an.

Dépenses 2009 80 000 €

Dépenses 2009 144 000 €
Recettes 2009 -

(2008) 120 000 €
(2008) 16 200 €



IV. Plan Lumière

Suite à la délibération du 13 avril 2005, la Communauté de Communes verse une participation incitative aux communes pour la réalisation d'étude ou pour l'exécution de travaux liés à l'illumination du patrimoine.

En 2008, la commune de Bernardswiller a bénéficié d'un versement de **2 042,70 €** pour l'illumination de deux calvaires.

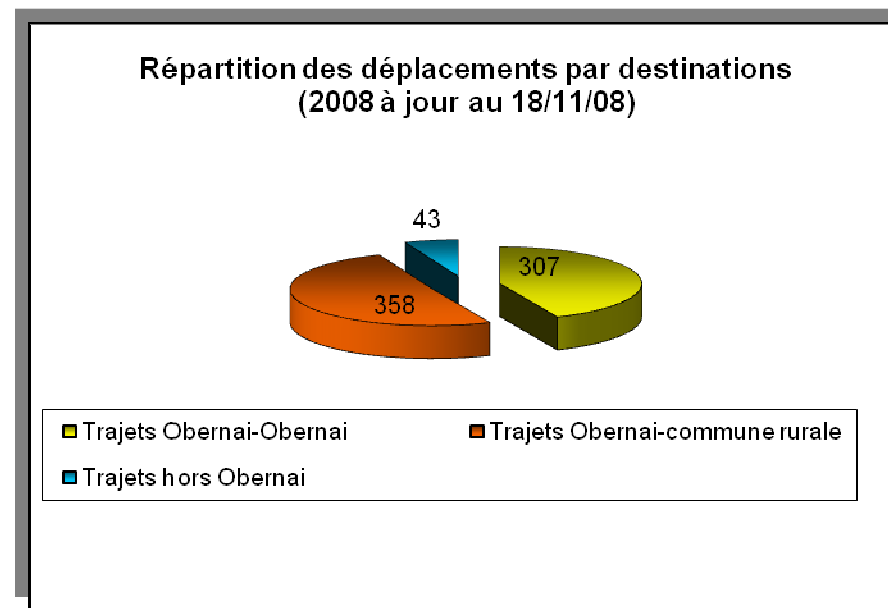
Dépenses **5 000 €** **(2008) 5 000 €**

V. COM'TAXI

Le service de transport à la demande Com'Taxi a été instauré en 2003 avec pour objectif de permettre aux personnes ne disposant pas d'un moyen de transport de pouvoir se déplacer sur le territoire de la CCPO.

Au total, **3 635 trajets** ont été effectués par 217 utilisateurs depuis la mise en place du service.

En 2008, **708 déplacements** ont été effectués, ce qui est inférieur aux années 2006 et 2005. Ces trajets sont répartis de la manière suivante :

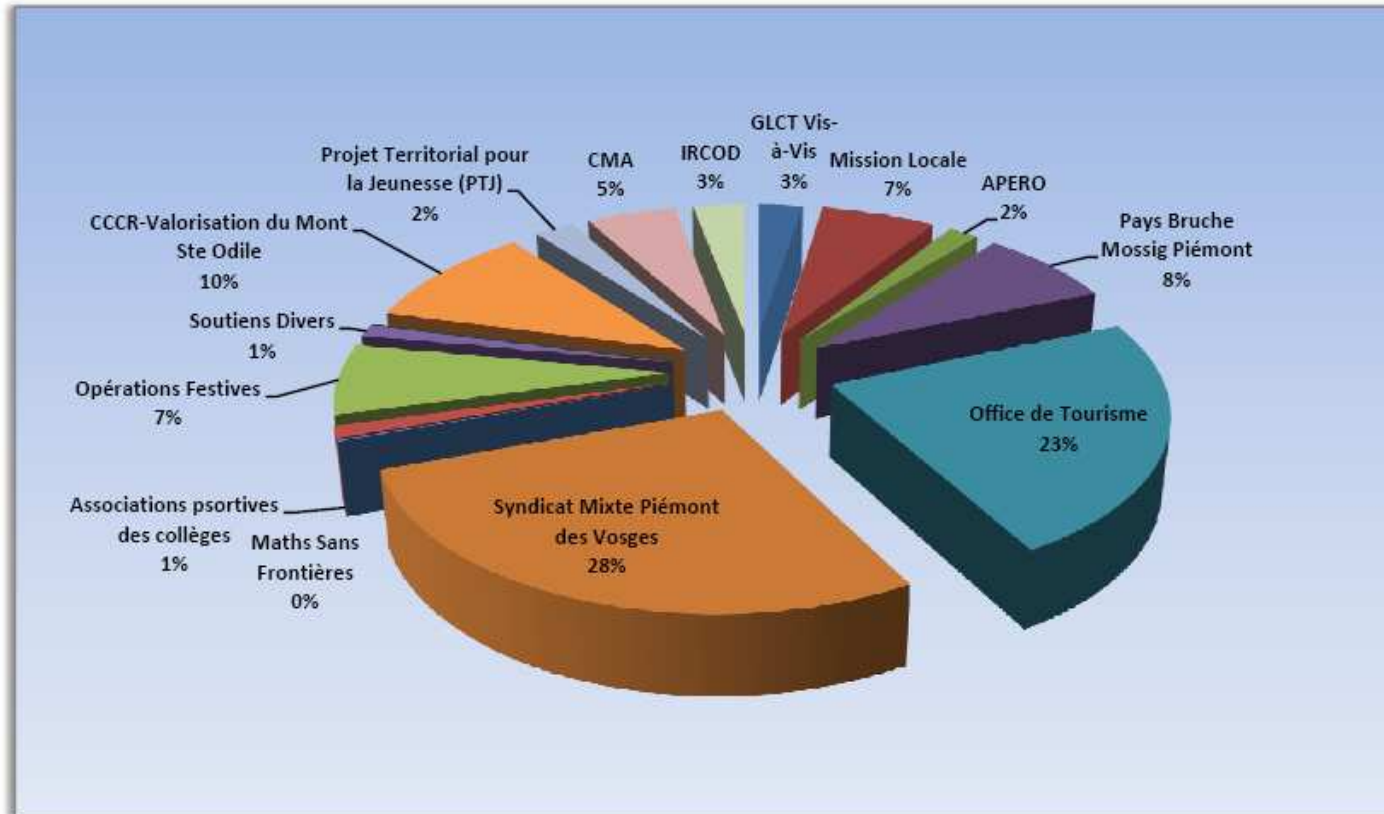


En 2009, le projet de mutualisation avec les services de transport à la demande du Piémont des Vosges se poursuivra.

Le Conseil Général finance 50% du coût d'exploitation du service, hors participation des usagers (3€ la course).

Dépenses 2009 **5 000 €** **(2008) 5 000 €**
Recettes 2009 **2 500 €** **(2008) 2 500 €**

VI. Soutien aux associations et autres organismes



SMPV (Scot)	47 850 €	Office de Tourisme	40 000 €	Pays BMP	13 500 €	APERO	3 000 €
Mission Locale	11 500 €	GLCT	4 500 €	IRCOD	5 300 €	CMA	9 000 €
PTJ	4 000 €	CCCR	18 000 €	Soutiens Divers	2 000 €	Opérations Festives	12 000 €
Associations sportives des collèges			2 000 €	Mathématiques sans frontières			250 €

Dépenses 2009 172 900 €

(2008) 191 100 €

VII. Enfance, jeunesse

a/ Le Périscolaire et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

La procédure de délégation de service public confiée en 2004 à l'ALEF arrive à échéance le 30 juin 2009. Une nouvelle procédure de DSP a été lancée le 1^{er} octobre 2008, la désignation du nouveau délégataire devra intervenir au cours du 2^{ème} trimestre 2009.

En 2008, la commune de Meistratzheim a ouvert à son tour un accueil périscolaire pour 20 places la première année.

Les cinq structures permettent aujourd'hui l'accueil permanent de 220 enfants répartis entre les sites Parc, Freppel à Obernai, Niedernai, Meistratzheim et Krautergersheim.

Les paiements prévisionnels en 2009 :

Février acompte 2009 à l'ALEF	78 127,04 €
Juin solde de 2008 à l'ALEF	48 410,41 €
Juillet solde de 2009 à l'ALEF	78 127,03 €
Septembre 1 ^{er} acompte au nouveau délégataire	83 335,52 €

La Caisse d'Allocations Familiales participe au fonctionnement des structures par le biais du Contrat Enfance Jeunesse jusqu'en 2010.

Dépenses 2009	288 000 €	(2008) 233 858 €
Recettes 2009	72 847 €	(2008) 56 585 €

b/ La participation intercommunale à l'investissement

Le Conseil de Communauté a décidé, par délibération du 27/10/2004, d'attribuer un fonds de concours aux communes ayant investi dans les bâtiments utiles à l'accueil des structures périscolaires plafonné à 50 000 €. Le calcul se fait à partir de la base subventionnable CAF x 15%.

En 2009, 50 000 € sont à verser à la commune de Krautergersheim suite à la réhabilitation du Foyer Saint-Epvre pour l'accueil du service, 18 907,29 € sont à verser à la commune de Meistratzheim suite à la réhabilitation du Presbytère pour l'accueil du service.

La commune d'Obernai, pour la construction du périscolaire est actuellement en phase APD. Deux dossiers sont en projet (Bernardswiller et Innenheim) pour une réalisation ultérieure.

Dépenses 2009	68 907,29 €	(2008) 50 000 €
----------------------	--------------------	------------------------



c/ L'animation jeunesse

Un service animation est en place au sein de la CCPO depuis juin 2004, deux animateurs spécialisés sont chargés du développement d'activités socioculturelles dirigées vers les jeunes de 10 à 25 ans. Ce travail se fait en collaboration avec la Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture.

Détail des coûts de postes

DEPENSES		RECETTES	
Salaires et charges	91 408,38	FDMJC 67	5 007,00
Frais annexes	19 140,40	CG 67	15 245,00
		CAF	36 994,95
		CCPO	53 299,83
TOTAL	110 546,78	TOTAL	110 546,78

Détail du budget animation

DEPENSES		RECETTES	
Projets jeunes	17 000	Familles	22 000
Animations	16 000	CAF	1 168
Prévention	3 000	CG 67 (Ptj)	5 000
Communica°	2 000	CCPO	16 232
Nouveautés	2 200	Autres	500
Format° BAFA	1 800		
Autres	2 900		
TOTAL	44 900	TOTAL	44 900



Le Conseil Général et la CAF (au titre du maintien du CTL) financent ce service tant sur la part salariale que sur les animations proposées par le Projet Territorial pour la Jeunesse.

Dépenses 2009 121 000 €

(2008) 118 000 €

Recettes 2009 52 239 €

(2008) 58 896 €

VIII. Développement Durable

Priorité budgétaire	Action	Descriptif	Dépenses	Recettes
1	Sensibilisation	Communication auprès des habitants sur des pratiques environnementales: économie d'énergies, réduction de la production de déchets, éco consommation,...Insertion de cette communication dans un document plus global incluant notamment les consignes de tri. Distribution en toutes boites aux lettres,	5 000,00 €	2500 €(Conseil Général et ADEME)
2	Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates	Prise en charge de l'expérimentation pour la mise en place collectif d'un couvert automnal. Rémunération d'un prestataire pour la mise en place de CIPAN ou de sous semis, prise en charge de l'achat des semences,	18 000,00 €	9000 € (Agence de l'Eau, Conseil Général)
3	Plan Intercommunal de Développement Durable	Rédiger un Agenda 21 local en faisant labeliser notre PIDD par le Ministère de l'écologie et du Développement Durable. Nécessité d'aide par un consultant pour la phase de concertation publique,	2 500,00 €	0 €
4	Récupérateur d'eau de pluie	Vente du stock de récupérateurs aux habitants,	0,00 €	2 100 €
5	Composteur	Vente du stock de composteurs aux habitants,	0,00 €	2 500 €
6	Paysage	Engagement de la CCPO dans une politique paysagère selon les objectifs définis dans la Charte intercommunale de Développement. Lancement d'une étude paysagère,	1 500,00 €	0 €
7	Vergers	Incitation à la création de vergers hautes tiges. Réalisation d'animation sur la taille et l'entretien des vergers,	5 000,00 €	3500 € (Conseil Général et Région)
Inscrit au poste "Subvention aux associations"	Coopération Décentralisée	Développement, en partenariat avec l'IRCOD, d'actions de coopération internationales avec l'OPCI d'Ambato - Boeny (Madagascar). Echange d'expérience et de savoir faire pour la gestion des déchets. Déplacement prévu en mai ou juin 2009,	5 300,00 €	0,00 €
	collecte de papier - carton	Versement d'une subvention de 16 €/ t à toutes les associations collectant du papier ou du carton en 2009.	1 000,00 €	
Totaux hors subventions			32 000,00 €	19 600,00 €
Coût du service			12 400,00 €	

Dépenses 2009 **32 000 €** **(2008) 24 000 €**
Recettes 2009 **19 600 €** **(2008) 13 750 €**

IX. Plan Vélo Intercommunal

Le **tronçon Innenheim – Griesheim** a été réalisé et achevé en 2008. La CCPO et la Communauté de Communes du Canton de Rosheim avaient, à cet effet, signé en 2005, une convention de groupement de commandes permettant le partage du coût global de l'opération. La charge financière pour la CCPO s'élève à **56 150,05 € HT**. Le CG 67 a pris en charge 16 809,98 € par le biais du taux modulé et 13 207,84 € grâce à l'affectation de l'enveloppe globalisée 2006 à cette opération.

Le **tronçon Niedernai – Meistratzheim** est en cours d'étude. Les acquisitions foncières se poursuivent avec les propriétaires. La maîtrise d'ouvrage est partagée entre le CG 67 (le long de la D 426) et la CCPO (entre la D 426 et la rue des Oiseaux à Niedernai). Le maître d'œuvre a été sélectionné en 2008 pour la partie sous maîtrise s'ouvrage CCPO. Il s'agit du cabinet d'études TOPOS. Les premiers plans ont été proposés à la CCPO ainsi que l'étude sur la mise en place de la passerelle (au dessus de l'Ehn).

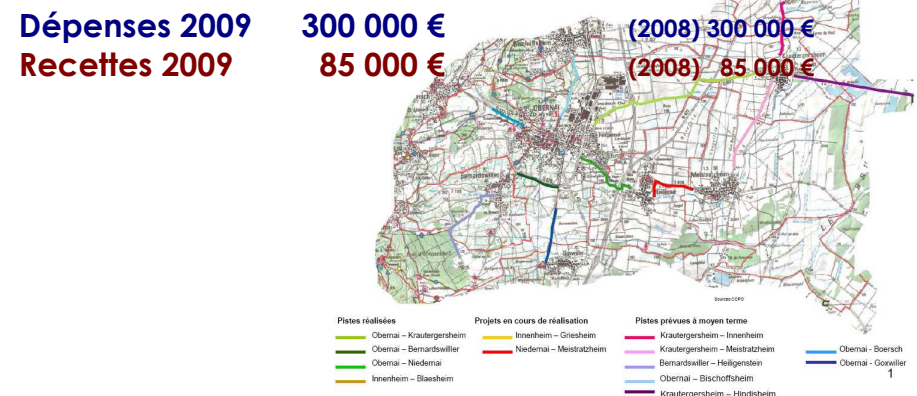
Les travaux sont estimés à **153 000 € HT** acquisitions foncières incluses.

La piste cyclable entre **Obernai et Bischoffsheim** est aussi en phase d'étude. Les travaux sont estimés à **150 000 € HT**.

Plusieurs autres tracés sont prévus dans le Plan Vélo, sous maîtrise d'ouvrage départementale :

- La piste cyclable entre Obernai et Boersch ; la réalisation est en cours, le CG 67 est maître d'ouvrage, la ville d'Obernai a pris en charge l'aménagement de sécurité à l'entrée de la commune.
- La piste Innenheim – Krautergersheim – Meistratzheim sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage CG 67. La CCPO s'engage à mettre à disposition le foncier pour ce projet.
- Obernai – Goxwiller ; Maîtrise d'ouvrage départementale. Dossier en cours de DUP pour l'acquisition foncière.
- Krautergersheim – Hindisheim.

Carte du réseau cyclable Intercommunal



X. Equipelement Nautique

La consultation relative au marché de travaux a été engagée au début du mois de décembre 2007 s'est achevée le 26 juin 2008 par l'attribution des 16 derniers lots. Le chantier a démarré le 4 juillet 2008 par un important travail de préparation relatif à l'ordonnancement et le pilotage du chantier. Le calendrier prévisionnel est tenu, les premières fondations sont en place.

La livraison du complexe nautique intercommunal devrait avoir lieu à la fin du premier semestre 2010. Offrant aux habitants du Pays de Sainte Odile un équipement de qualité, vecteur de développement pour l'ensemble du secteur.

En parallèle des travaux, l'année 2009 aboutira au choix du mode de gestion de l'équipement.

Pour cette même année, les paiements seront consacrés aux versements des acomptes à la SERS mandataire de la CCPO depuis le 10/09/2008.

L'opération fait l'objet depuis le 20 décembre 2006 l'objet d'une Autorisation de Programme/ Crédit de Paiement (AP/CP).

Dépenses 2009 7 770 270 €

(2008) 6 438 216 €



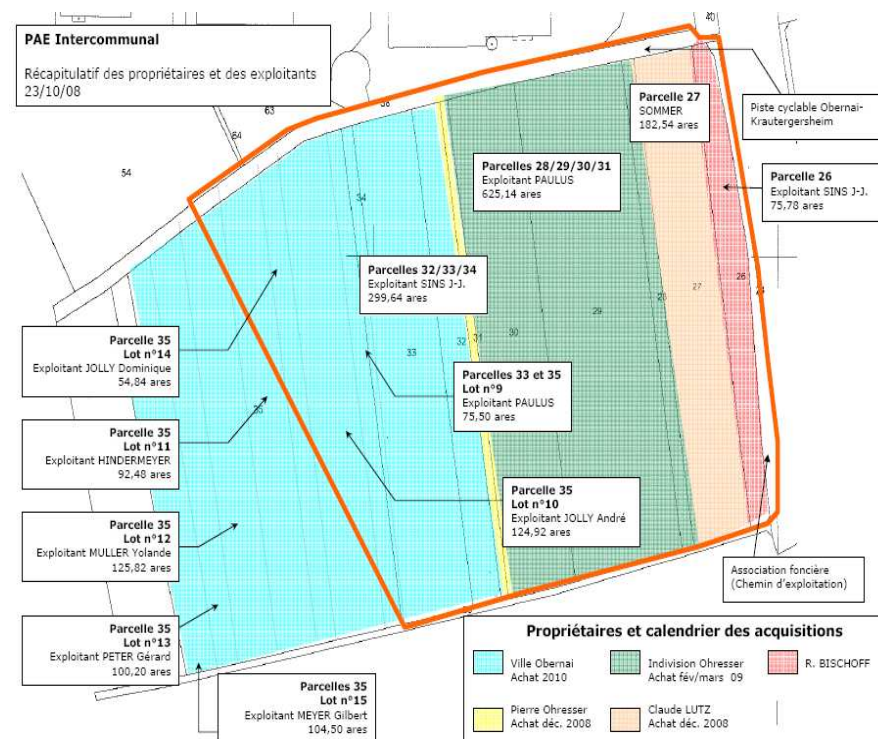
XI. Parc d'Activités Economiques Intercommunal

La création d'un parc d'activités économiques intercommunal est issue des réflexions menées lors de l'élaboration de la Charte de Développement signée en juin 2002.

Ce projet a déjà été abordé à plusieurs reprises, notamment lors des débats préalables à la définition de l'intérêt communautaire en octobre 2006. **La Communauté de Communes est dès lors compétente pour la création, l'aménagement et la gestion des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.**

La volonté des élus de créer un tel équipement s'est concrétisée lors de la révision du PLU d'Obernai. Le besoin d'une zone d'activités économiques de niveau intercommunal était alors clairement identifié afin de pérenniser le développement et la diversité des activités économiques, l'attractivité du territoire et de consolider ses emplois. Le projet de PAE intercommunal a ainsi été inscrit dans le PADD et dans les plans de zonage du PLU de la Ville d'Obernai.

L'ensemble des acquisitions foncières seront réglées entre 2008 et 2010.



Dépenses 2009

406 000 €

(2008) 150 000 €

XII. Ressources Humaines

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile compte 9 agents. Deux recrutements ont eu lieu en 2008, il s'agit de l'embauche de la Directrice Générale des Services suite au départ de son prédécesseur et l'embauche d'une apprentie. Les postes d'agents de développement sont subventionnés par le Conseil Général.

PERSONNE	INTITULE DU POSTE	STATUT	CATEGORIE
1	Directeur Général des Services	Attaché Territorial Statutaire	A
1	Assistante de Direction	Adjoint administratif Statutaire	C
1	Responsable Service Finances	Rédacteur Statutaire	B
1	Apprentie BTS Assistante de Gestion		-
1	Agent développement Enfance & Jeunesse	Attaché Territorial	A
1	Agent développement local	Attaché Territorial	A
1	Responsable Service Environnement	Technicien supérieur-Statutaire	B+
1	Chargé de mission développement durable	Technicien supérieur-Statutaire	B
1	Assistant de gestion et RH	Agent administratif Statutaire	C

Dépenses 2009 399 000 €
Recettes 2009 33 000 €

(2008) 399 000 €
(2008) 33 000 €

XIII. Services Généraux

Les dépenses de gestion courante seront composées des éléments suivants pour l'année 2009, les crédits budgétaires restent identiques à 2008 :

	2008	2009
Energie et diverses fournitures	12 000 €	12 000 €
Frais de location et de maintenance	23 900 €	23 900 €
Assurances	15 000 €	15 000 €
Formation	4 000 €	4 000 €
Communication et réception	18 000 €	18 000 €
Affranchissement et téléphonie	13 500 €	13 500 €
Adhésion à l'AMF	153 €	153 €
Honoraires (avocats)	6 000 €	6 000 €
Frais de location (Obernai Habitat)	12 000 €	12 000 €
Surveillance et nettoyage	7 100 €	7 100 €
	112 653 €	112 653 €
Achat de matériel informatique	20 000 €	20 000 €
Frais d'aménagement général*	20 000 €	20 000 €
Eaux pluviales	24 000 €	24 000 €



Dépenses 2009 175 653 €* (2008) 175 653 €

() Cette dépense pourra le cas échéant faire l'objet d'une réaffectation lors de la préparation budgétaire.*

XIV. Les recettes financières attendues pour 2009

a/ La fiscalité additionnelle

L'exécution budgétaire 2008 est dans la continuité de 2007 par le biais de la concrétisation d'un certain nombre de projets de la CCPO.

De 2006 à 2009, l'établissement public à soutenu la progression du plan vélo intercommunal pour arriver à un maillage complet du territoire, comptera certainement 410 places de périscolaire, poursuivra sa politique d'amélioration de l'habitat et possèdera sur son territoire un équipement nautique incontournable pour le secteur.

Pour autant, la CCPO consciente des enjeux économiques et forte de son engagement dans le pacte de fiscalité 2004-2009, maintiendra ses taux, en 2009.

Suite à l'organisation de séminaires sur la fiscalité en 2004, la Communauté de Communes a décidé de faire progresser ses taux d'imposition de 2005. Les débats ont également aboutis sur un pacte de fiscalité limitant l'évolution globale des taux pour la période 2005-2009.

Taxes	Taux 2008	Produit 2008	Taux 2009	Produit attendu 2009
Taxe d'habitation	2.09	377 893	2.09	377 893
Taxe professionnelle	1.43	1 163 848	1.43	1 163 848
Taxe foncière bâti	1.61	370 123	1.61	370 123
Taxe foncière non bâti	7.90	40 962	7.90	40 962
TOTAUX		1 952 826		1 952 826
Plafonnement TP		<u>-36 000</u>		
		1 916 826		

b/ Les autres fonds

- La Dotation Globale de Fonctionnement 2008 a progressé passant de 81 780 € en 2007 à **83 389 € en 2008**. La DGF 2009 sera au moins égale au montant 2008. Le coefficient d'intégration fiscal de la CCPO est de **0.299182**.
- Le Fonds de Compensation de la TVA sera perçu pour tout achat imputé à la section d'investissement.

Recettes 2009 2 000 215 € (2008) 1 922 088 €

TAXES EN VIGUEUR POUR LES DIX EPCI DU SUD BAS-RHIN
(taux 2008 en %)

Communauté de Communes	Taxe d'habitation	Taxe Professionnelle	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâtie
Piémont de Barr	2.93	2.44	3.08	11.26
Bernstein & Ungersberg	2.02	2.77	2.37	9.31
Benfeld & Environs	2.89	2.94	3.45	14.18
Pays d'Erstein	1.91	1.88	1.75	7.23
Marckolsheim & Environs	3.86	5.41	3.60	18.58
Grand Ried	3.63	4.83	3.89	18.71
Sélestat	3.94	3.86	4.02	15.13
Rhin	2.98	2.57	2.96	9.80
Canton de Villé	4.35	4.57	4.80	5.04
<i>Pays de Ste Odile (2008)</i>	2.09	1.43	1.61	7.90

LE BUDGET ANNEXE DES ORDURES MENAGERES

- **GESTION DU SERVICE**

Incinération et transfert des ordures ménagères

Collecte sélective

Collecte du verre

Véhicules de ramassage des ordures ménagères

Communication

Exploitation des déchèteries

Ressources humaines

- **RECETTES DU SERVICE**

Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères

Revente de matériaux

Eco-emballage



GESTION DU SERVICE

a/ Incinération des ordures ménagères

La CUS a incinéré pour le compte de la CCPO en **2008 : 4527 tonnes** d'ordures ménagères et **840 tonnes d'encombrants** provenant des dépôts en déchèteries. **En 2009, 5351 tonnes** sont attendues.

La CUS envisage d'augmenter de 3 % son tarif 2008. Le prix à la tonne est donc estimé à **81,23 € TTC pour 2009**. Le coût du transfert des ordures ménagères entre Rosheim et l'usine d'incinération par Alpha est estimé **21,10 € TTC** par tonne.

Le cout de transfert et d'incinération des ordures ménagères sera de **102,81 € TTC** la tonne.

Dépenses 2009 465 300€ (2008) 464 000 €

b/ Collecte sélective



Le marché de collecte sélective a été renouvelé en octobre 2008. Le nouveau prestataire est SITA Alsace. Les tarifs ont baissé par rapport au précédent marché. Au 01/01/2009 et compte tenu des évolutions du coût de la main d'œuvre, les tarifs 2009 ne devrait progresser que de 2 %. Le coût à la tonne sera de **445 € TTC**.

Dépenses 2009 496 500 € (2008) 572 923 €

c/ Collecte du verre

Au 1^{er} janvier 2009, la société SCHROLL sera chargée de ramasser l'ensemble des points d'apport volontaire de verre ainsi que du lavage annuel de chaque colonne. Le tarif 2009 est de **30,92 € TTC** la tonne pour 730 tonnes attendus.

Dépenses 2009 25 000 € (2008) 25 000 €

d/ Véhicules de ramassage des ordures ménagères

Assurance	7000
Entretien et réparation	25 000
Gazole	23 000
Autres frais (taxes...)	1 100

Dépenses 2009 56 100€ (2008) 52 800 €

e/ Communication

La communication sera consacrée en 2009 à la réduction du taux de refus de tri dans la collecte sélective et sera assurée par le service environnement .Eco Emballages soutien 50 % des dépenses de la collectivité. La CCPO produira un calendrier annuel des changements de tournées et organisera des expositions en Mairies.

Dépenses 2009 14 000 € (2008) 16 000 €
Recettes 2009 7 000 € (2008) 8 000 €

f/ Exploitation des déchèteries intercommunales

En 2008, les tonnages collectés ont fortement augmenté dans les deux déchèteries avec un apport de **4900 tonnes de déchets** et une **fréquentation de 65 000 passages**.

La CCPO peut envisager pour 2009 un apport de **5000 tonnes** de déchets et compte sur 2650 heures de gardiennage.

Les professionnels continueront à pouvoir accéder au service lors des créneaux réservés à condition d'être munis d'un carnet de ticket. A compter du 1^{er} février 2009, les professionnels pourront déposer gratuitement leurs cartons en déchèteries.

Le montant de la dépense intègre le traitement des déchets, la gestion des sites, l'incinération des encombrants.

Dépenses 2009 435 500€ (2008) 435 500 €
Recettes 2009 10 000 € (2008) 10 000 €

g/ Ressources Humaines

240 000 € sont consacrés aux dépenses de personnel et d'habillement pour les agents techniques de la Ville d'Obernai mis à disposition.

62 000 € concernent les compétences à temps partiel des agents de la Communauté de Communes pour la gestion du service

Dépenses 2009 310 000€ (2008) 310 000 €

En matière d'investissements, seuls les achats des conteneurs OM et à verre sont prévus (20 000 €).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

a/ Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères

Recettes attendues (sous réserve vote du 17/12/2008)

Selon décision 1 490 000 €
(2008) 1 464 700 €

b/ Revente de matériaux

Acier/Alu	Tri	5 368
Plastique	Tri	38 500
EMR	Tri	20 220
Papier	Tri	34 470
Carton	Déchèteries	12 400
Ferraille	Déchèteries	7 506
DEEE	Déchèteries	3 854
Verre	Verre	14 082

Recettes 2009 136 400 € (2008) 127 100 €

c/ Eco-emballages

Le contrat Programme Durée, Eco-Emballages soutient la Communauté de Communes pour le tri sélectif. Il est reconduit pour six ans depuis le 01/01/2006 (Barème D).

Recettes 2009 220 000 € (2008) 220 000 €

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

I. Services généraux

Dans le cadre de la convention passée entre la commune de Boersch et la CCPO, les dépenses relatives à l'exploitation par la Lyonnaise des Eaux de la station de traitement des eaux de Klingenthal seront dans un premier tant réglées à la SLE puis refacturées à Boersch.

Dépenses 2009	36 000 €	(2008) 36 000 €
Recettes 2009	36 000 €	(2008) 36 000 €

Le budget supportera une partie des salaires du personnel de la CCPO.

Dépenses 2009	34 000 €	(2008) 34 000 €
----------------------	-----------------	------------------------

La collectivité poursuivra le remboursement des emprunts, y compris l'interconnexion des réseaux.

Dépenses 2009	91 300 €	(2008) 37 000 €
----------------------	-----------------	------------------------

Dans le cadre de l'interconnexion des réseaux d'eau avec le SIEEN, la CCPO doit prévoir l'achat d'eau.

Dépenses 2009	100 000 €	(2008) 25 000 €
----------------------	------------------	------------------------

Le fermier reversera la surtaxe facturée aux usagers semestriellement.

Recettes 2009	505 000 €	(2008) 505 000 €
----------------------	------------------	-------------------------

II. Investissements 2009

Le programme d'investissements pour l'année 2009, est composé des opérations suivantes ;

- Etude réseau d'eau,
- Renouvellement de la conduite Innenheim-Krautergersheim,
- Renforcement et extension du réseau rue de la Colline à Obernai.
- Renouvellement du réseau Boulevard de l'Europe à Obernai,
- Renforcement du réseau rue du Génie à Obernai.

L'enveloppe financière des investissements estimée pour l'année 2009 est de **520 260 € TTC**.

Il est très probablement nécessaire de prévoir une enveloppe financière supplémentaire pour poursuivre les recherches d'eau potable.

Le résultat constaté lors du vote du compte administratif 2008 sera attribué à la section d'investissement pour financer l'ensemble des opérations programmées pour l'année 2009.

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

I. Services généraux

Les dépenses liées aux services généraux se répartissent entre les charges de personnel et les intérêts des emprunts.

Dépenses 2009 63 000 € (2008) 56 353 €

La collectivité poursuivra le remboursement des emprunts.

Dépenses 2009 78 500 € (2008) 79 000 €

Le fermier reversera la surtaxe facturée aux usagers semestriellement. La Communauté de Communes percevra également les taxes de raccordement.

Recettes 2009 450 000 € (surtaxe) (2008) 450 000 €

Recettes 2009 35 000 € (taxe) (2008) 35 000 €

II. Investissements 2009

Le programme d'investissements pour l'année 2009, est composé des opérations suivantes ;

- Renforcement rue de la Schwemm à Bernardswiller,
- Poursuite du Service Public d'Assainissement Non Collectif,
- Requalification rue des Champs Verts à Krautergersheim et éventuellement du Judenweidweg,
- Renforcement du réseau rue du Génie à Obernai,
- Réalisation de divers travaux d'entretien sur le réseau.

L'enveloppe financière des investissements estimée pour l'année 2009 est de **814 476 € TTC**.

Le résultat constaté lors du vote du compte administratif 2008 sera attribué à la section d'investissement pour financer l'ensemble des opérations programmées pour l'année 2009.